

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CL 2026/22-FH
Février 2026

AUX: Points de contact du Codex
Points de contact d'organisations internationales ayant le statut d'observateur auprès
du Codex

DU: Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires,
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

SUJET: **DEMANDE DE PROPOSITIONS DE NOUVEAUX TRAVAUX ET/OU RÉVISION DES
NORMES EXISTANTES POUR LE COMITÉ DU CODEX SUR L'HYGIÈNE
ALIMENTAIRE**

DATE LIMITE: **1^{er} septembre 2026**

OBSERVATIONS: **À:**

Ms Marie Maratos Bhat
International Issues Analyst
US Codex Office
US Department of Agriculture
1400 Independence Avenue SW 20250
Washington, DC (ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE)
Courriel: ccfh@usda.gov

Copie à:

Secrétariat du Codex
Commission du Codex
Alimentarius
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Courriel: codex@fao.org

Généralités

1. La 55^e session du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (CCFH) est convenue de demander au Secrétariat du Codex de publier une lettre circulaire appelant à propositions de nouveaux travaux, et d'établir un Groupe de travail physique dédié aux priorités des travaux du CCFH, présidé par les États-Unis d'Amérique, qui se réunira lors de la 56^e session du CCFH ([REP26/FH](#), par. 171).

DEMANDE D'OBSERVATIONS

2. Les membres sont invités à proposer de nouveaux travaux pour examen par le groupe de travail susmentionné. Lors de la formulation de leurs propositions, les membres devraient garder le plan de travail prospectif à l'esprit (voir REP26/FH, annexe VIII). Les propositions devraient respecter les *Critères régissant l'établissement des priorités des travaux* (voir [Manuel de procédure](#) du Codex), se conformer au [Processus par lequel le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire \(CCFH\) entend entreprendre ses travaux](#), et être envoyées aux adresses indiquées ci-avant, d'ici au **1^{er} septembre 2026**.